

TRAIL DU ST JOSEPH : SAMEDI 27 MAI 2023

1. L'association « SARRAS TRAIL » organise le samedi 27 mai 2023 des courses à pied essentiellement sur les chemins de Sarras et ses communes voisines.
 - 25km, 900mD+ à partir d'ESPOIRS (à partir de 2003) départ 16H
 - 15km, 550mD+ à partir de JUNIORS (2004-2005) départ 16h30
 - 7km, 250mD+ à partir de CADETS (2006-2007) départ 18h
 - 2,4 km de benjamins à minimes nés entre 2008 et 2011*
 - 1,6 km poussins nés en 2012 et 2013*
 - **0.8 km éveil athlétique nés à partir de 2014***

*pour les courses enfants départ à partir de 16h35
2. La participation au Trail du St Joseph est soumise à la **présentation obligatoire** par les participants :
 - d'une **licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé-Loisirs, Encadrement et Découverte) ne sont pas acceptées** ;
 - ou d'une **licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération agréée, uniquement, (FSASPTT, UFOLEP, FSGT,)** sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre- indication à la pratique du sport en compétition, de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
 - ou d'un **certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.**
 - **Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire en plus du certificat médical.**
3. Les inscriptions se feront **exclusivement sur INTERNET** via notre site partenaire www.chronospheres.fr **jusqu'au vendredi 26 mai 2023, 18h.**
Il ne sera pas possible de s'inscrire le jour de la course. Une inscription est considérée comme complète lorsque le paiement est effectif et que le justificatif est valide. **Tout dossier incomplet fera l'objet d'un refus de départ !**
4. REMISE DES DOSSARDS pour les courses 7, 15 et 25km, il est possible de retirer les dossards au Boulodrome du Complexe Sportif à SARRAS :
 - Vendredi 26 mai 2023 entre 17h et 19h
 - Samedi 27 mai 2023 à partir de 11h et jusqu'à une demi-heure avant le départ de chaque course

Pour le bon déroulement de cette journée, merci de respecter ces horaires

5. Tarif de l'inscription :

COURSES		Jusqu'au 12 MAI	A partir du 13 MAI
7km	250mD+	10€	12€
15km	550mD+	15€	18€
25km	900mD+	22€	25€
Courses enfants		GRATUIT	

6. Ouverture des inscriptions à partir du 1^{er} mars 2023

7. Dotation en lots et produits régionaux. Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs. D'autres récompenses pourront être attribuées. La présence des coureurs récompensés est obligatoire sur le podium. En cas d'absence, les prix sont acquis par l'organisation.
8. Une assistance médicale sera assurée sur le parcours par des secouristes
9. Barrières horaires : pour le parcours de 25 km une barrière horaire est fixée à 20h au 2ème ravitaillement. Tout coureur hors délai sera arrêté et rapatrié à l'arrivée en voiture. Tout coureur qui refusera de s'arrêter continuera sous sa seule et entière responsabilité et le parcours sera dé-balisé.
10. Un ravitaillement est prévu sur le parcours de 15km et 2 sur le parcours de 25km. Le port d'une réserve d'eau est fortement conseillé sur le 15km et obligatoire sur le 25km. Un ravitaillement pour les 3 courses est également prévu à l'arrivée.
11. En cas d'abandon, le concurrent doit obligatoirement prévenir les responsables ou bénévoles de l'épreuve placés tout au long du parcours et remettre son dossard à l'arrivée.
12. Toute demande d'annulation et remboursement par le participant ne sera prise en compte qu'accompagnée d'un certificat médical original et avant le 13 mai 2023 (cachet de la poste faisant foi)
Adressez là à : SARRAS TRAIL, Mairie de SARRAS, place Bochirol, 07370 SARRAS ou par mail à sarrastrail@gmail.com
Après cette date, il n'y aura pas de remboursement possible en raison des frais déjà engagés par l'organisation.
13. Il sera établi un classement toutes catégories et un classement par catégorie. Pour le bon déroulement du classement, les concurrents devront apporter leurs épingles.
14. Tout litige sera réglé par le comité d'organisation.
15. Suite à un évènement indépendant de leur volonté (conditions météorologiques, décisions des autorités administratives, etc...), les organisateurs se réservent le droit de modifier les itinéraires, l'horaire ou d'annuler l'évènement dans un souci de sécurité.
16. Les organisateurs (adhérents ou bénévoles) sont couverts par une assurance responsabilité civile. Les coureurs participent à cette épreuve sous leur responsabilité et renoncent à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs, quel que soit le dommage subi.
17. Les droits à l'image : Les concurrents, de par leur participation au Trail du Saint-Joseph, autorisent expressément les organisateurs ainsi que les ayants droits, tels que les média et partenaires, à exploiter les images et vidéo sur lesquelles ils pourraient apparaître.
18. Le règlement : La participation au Trail du Saint-Joseph implique la connaissance et l'acceptation expresse du règlement, ainsi que le respect du code de la route en donnant priorité à tout véhicule en circulation sur le parcours.
19. La participation au Trail du ST JOSEPH implique le respect de la nature : les coureurs s'engagent donc à ne pas jeter de déchets sur les parcours.
20. L'édition 2023 du Trail du St Joseph se déroulera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à la date de notre évènement. Il appartient à chacun de respecter les gestes barrières pour le bien commun et de ne pas se présenter au départ en cas de suspicion de COVID.

